



CONSEIL MUNICIPAL DU 27 février 2024

Liste des délibérations examinées

Le vingt-sept février deux mil vingt-quatre, les membres du conseil municipal de la commune de Sauzé-Vaussais se sont réunis à 20 heures 00, salle du conseil de la Mairie, sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur Nicolas RAGOT Maire, conformément aux articles L.212-10 et L.21228-8 du Code Général des collectivités territoriales.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 20 février 2024

Étaient présents : RAGOT Nicolas, HÉRISSÉ Mathieu, PROU Marie Hélène, LEGRAND Nicole, HAMEL Patrice, LAMOTHE Catherine, CLISSON Philippe, LEGERON Gilles, BRUCHON Sylvie, DERRÉ Séverine, POUILLOUX Laetitia, LOCHON Johnny, PORCHERON Patrice, BARILLOT Brenda.

Étaient excusés : BOUCHEREAU Isabelle, (pouvoir à Nicole LEGRAND), Sylvie BONNET (pouvoir à Nicolas RAGOT), BABIN Eric, (pouvoir à Mathieu HERISSE) KNIGHTS Joseph (pouvoir à Patrice PORCHERON) Yann GUILLAUD.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 14 **Nombre de votants :** 18

Secrétaire de séance : Mme Sylvie BRUCHON

1) Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 23 Janvier 2024	Adopté à l'unanimité
2) Médiathèque « la Fabrik » bilan 2023 & perspectives 2024	Adopté à l'unanimité
3) Urbanisme / Environnement a. PLUli-H : Avis sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables b. Consultation sur la planification maritime et l'éolien en mer « la mer en débat »	Acte est pris de la tenue d'un débat Avis : 5 pour - 3 contre - 10 Abstentions
4) Vie locale / Associations / Culture / Sports a. Fête nationale 2024 : Feu d'artifices et soirée dansante b. Instauration du ¼ d'heure citoyen	Adopté à l'unanimité Adopté à l'unanimité

<p>5) Travaux / Voirie / Bâtiments / PVD</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Voirie – Allée de l'orangerie b. Voirie – accès PL au bourg / Rue de la république c. Voirie – Route de Ruffec, aménagements de sécurité d. Avancement de la charte architecturale et paysagère – Salcido e. Projet de Maison de Santé Pluriprofessionnelle – point d'étape 	<p>Adopté à l'unanimité</p> <p>Adopté à l'unanimité</p> <p>Décision déléguée à la commission</p> <p>Adopté à l'unanimité</p> <p>Avancée adoptée à 17 voix pour & 1 abst.</p>
<p>6) Ressources Humaines</p> <p>Instauration d'une prime au pouvoir d'achat</p>	<p>Adopté à 8 pour, 7 non et 3 abstentions</p>
<p>7) Droit de préemption</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Information du Maire au conseil sur les DIA déjà traitées b. DIA 	<p>Renonce à acquérir</p>
<p>8) Questions diverses</p> <p>Désignation d'un référent pour le zonage d'assainissement collectif</p>	<p>Adopté</p>

Affiché le 29 Février 2024,

Le Maire,

Nicolas RAGOT

